

**Déclaration de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées et
des anciens combattants, en hommage aux Harkis et
autres membres des formations supplétives,
à Paris le 25 septembre 2024**

Madame la ministre [Salima SAA],

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Madame la sous-préfète,

Madame l'adjointe au maire,

Madame la Présidente de la Commission nationale indépendante des Harkis,

Mesdames et Messieurs les officiers généraux, officiers, sous-officiers, officiers mariniers, soldats, marins et aviateurs,

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations

Mesdames et Messieurs les porte-drapeaux

Mesdames et Messieurs,

Mesdames et Messieurs,

Dans cette cour des Invalides, où la France honore les plus braves et les plus grands de ses soldats, il fallait qu'aujourd'hui nous rendions hommage aux soldats Harkis, Moghaznis, tirailleurs, spahis, membres des groupes d'autodéfense, des groupes mobiles de sécurité et des sections administratives spécialisées qui ont combattu pour nos couleurs au cours de la guerre d'Algérie.

Il fallait le faire pour au moins deux raisons.

La première - sans doute la plus importante - est que ces soldats étaient de grands soldats, qu'ils ont offert à la France de grandes et de belles victoires en Algérie.

Beaucoup d'entre eux sont morts au combat, se sont battus avec bravoure, non par contrainte, mais parce qu'ils aimaient la France, et parce qu'ils avaient confiance en elle.

La deuxième raison, qui vaut aux Harkis notre reconnaissance dans cette cour des Invalides, tient à l'injuste sort que leur a réservé la France à l'issue de la guerre d'Algérie. Quand la guerre a pris fin pour les soldats venus de l'hexagone, leurs frères d'armes Harkis sont - quant à eux - nombreux à être laissés sur place.

Seuls au milieu de ceux qu'ils avaient combattus, ils sont soumis aux exactions, à la torture, leurs familles sont également visées et subissent avec eux les pires violences.

Quelques Harkis plus chanceux - ou aidés par des officiers courageux - réussissent à se réfugier en France. Les conditions de leur accueil ne furent dignes ni de l'histoire et des valeurs de la France, ni de la bravoure de ces soldats qui avaient combattu pour nos couleurs. Beaucoup furent dirigés vers des camps ou dans des hameaux de forestage, dans des conditions d'accueil indignes.

Pourtant, les Harkis et leurs familles ont tout supporté, dans le silence et toujours avec dignité.

Eux qui ne pouvaient nourrir aucun espoir de retour, ils se sont installés en France et se sont intégrés, sans toutefois jamais rien oublier de leurs racines.

Leurs enfants ont grandi à Rivesaltes, Bias, Saint-Maurice-l'Ardoise, Bourg-Lastic, au Larzac et dans tous les autres camps. Ils ont grandi comme des reclus, subissant avec leurs parents le drame du déracinement, et des privations de droits fondamentaux.

Ils nourrissent aujourd'hui la fierté d'être descendants de Harkis, avec la part de tragique mais aussi la part de gloire qui revient à leurs aînés, qui ont combattu pour la France.

Parce que les Harkis étaient de grands soldats.

Et parce que les Harkis ont partagé nos combats, ils partagent aussi le destin de la nation. Une nation qui n'oublie rien des drames du passé, et qui a été

capable de leur demander “pardon”, et de leur reconnaître enfin un droit à la réparation.

Depuis trois années, sous l'autorité du président Emmanuel MACRON, la République met en œuvre ces droits au profit des Harkis et de leurs descendants. C'était un devoir qui nous engageait sur l'honneur, il me semble que nous l'avons tenu avec la création de la commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie. D'abord présidée par l'ancien ministre Jean-Marie BOCKEL, et désormais par Françoise DUMAS, celle-ci agit depuis 2022 pour indemniser les Harkis et leurs familles avec près de 5500 personnes indemnisées pour cette année 2024.

Mais citons aussi la réforme de l'indemnité de reconnaissance pour les veuves de Harkis, ou encore hier l'inauguration du cimetière d'enfants Harkis au camp de Saint-Maurice-l'Ardoise, qui s'est tenu dans l'émotion et le devoir de mémoire.

La France, par son gouvernement, continuera de tenir cette promesse du chef de l'État à votre endroit. La commission nationale indépendante poursuivra donc son travail avec la rigueur et les moyens qui ne lui ont jamais manqué. Et bientôt, le contrôle général des armées rendra le rapport qui lui a été commandé sur la demande de la création d'une fondation pour les Harkis.

La parole donnée par le président de la République du 20 septembre 2021 est une parole d'honneur, comme celle que tant de Harkis ont donné à la France sans jamais lui manquer.

Je m'assurerai donc que cette parole soit respectée.

C'est ce que la Nation doit à ses braves soldats.

Vive la République !

Et vive la France !